



Madame, Monsieur,

L'association *La Ville à Vélo* se bat pour la promotion du vélo, alternative pertinente à l'usage excessif et contre-productif de l'automobile dans les déplacements quotidiens.

Notre fédération, la FUBicy s'est impliquée dans les débats parlementaires concernant le Code de la Route (modification de 1998 en faveur des cyclistes), la Loi sur l'Air de 1996, la Loi SRU, le rapport A. JUNG. Elle continuera résolument à le faire après cette élection.

À Lyon, notre association a participé activement au volet cyclable du premier PDU. Le réseau cyclable construit lors du mandat précédent, tout embryonnaire et fragmenté qu'il soit, a le mérite d'exister. Mais les réactions des cyclistes que nous rencontrons quotidiennement sont unanimes : ce réseau est en grande partie inutilisable parce qu'il est occupé par du stationnement sauvage là où il est le plus utile. En parallèle à son extension, nous devons donc porter nos efforts sur le respect du réseau cyclable.

De ce point de vue, la perspective de l'amnistie a eu un effet indéniablement négatif sur les conditions de circulation des cyclistes dans le Grand Lyon. Il ne s'agit pas uniquement de confort mais bien de sécurité : lorsqu'on doit quitter sa bande cyclable occupée par les voitures pour s'intégrer dans une circulation automobile plus rapide de trente km/h, et ce vingt fois par kilomètre, on prend des risques. Nous attirons votre attention sur le fait que ce sont là des infractions de stationnement qui mettent la vie des cyclistes en danger. Voici le visage de l'incivilité et de l'insécurité pour ceux qui, de plus en plus nombreux, délaissent la voiture pour le vélo lors dans leurs trajet quotidien.

Pour ces raisons et celles exposées dans le courrier ci-joint, nous sommes naturellement **opposés à toute amnistie des délits routiers.**

En vous remerciant de nous faire connaître **votre propre position,**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Jean-Denis Bourrely,
Président de *La Ville à Vélo*